

## Les réalisations enregistrées

Pour ce qui concerne les réalisations, elles ont atteint le montant de 310 milliards de DA (1) environ contre 304 milliards de DA enregistrés en 1992, soit 2% d'augmentation, traduisant en conséquence une légère progression due essentiellement à l'amélioration des ressources ordinaires (passant de 110 milliards de DA à 131 milliards de DA soit 18,62%).

La fiscalité pétrolière, quant à elle, a régressé sensiblement passant de 194 milliards environ en 1992 à 179 milliards de DA en 1993 soit une diminution de près de 8,16%, la cause étant l'effondrement des prix des hydrocarbures au second semestre de l'exercice précité.

L'analyse succincte des différentes catégories de recettes, en fonction des données comptables produites à la Cour par la Direction des impôts, est susceptible de donner un aperçu général mais suffisant sur les causes de l'évolution ou des variations de ces dernières durant la période considérée. **Il est toutefois à remarquer que, comme les exercices antérieurs, des divergences ont été relevées par la Cour entre les données comptables de l'ACCT et celles fournies par la Direction Générale des Impôts. Cette anomalie résulte essentiellement de la non-fiabilité du circuit d'information entre les deux structures précitées.** Il sera cependant fait recours, en tant que de besoin et à des fins d'analyse détaillée, aux opérations de la DGI.

### 1.1-Les ressources ordinaires

Sont regroupées sous cette rubrique les opérations relatives à la fiscalité ordinaire composée des contributions directes dont les impôts perçus par voie de rôle, les produits des impôts divers sur les affaires, les contributions indirectes et les recettes ordinaires constituées des produits des revenus des domaines et les produits divers du budget.

#### 1.1.1-Les recettes fiscales ordinaires

Les réalisations ont atteint un peu plus de 121 milliards de DA soit près de 94% des prévisions de 1993 et enregistrent une hausse de 21% environ par rapport aux résultats de 1992 (100,445 milliards de DA).

La comparaison des taux de recouvrement réalisés sur les trois derniers exercices permet de constater qu'une légère augmentation est enregistrée, allant de 84% en 1991 à 72% en 1992 et à 95% en 1993.

Cette progression est essentiellement due aux recouvrements réalisés en matière de contributions directes et d'impôts divers sur les affaires puisque les taux sont passés respectivement de 72% environ à 95% et de 71% à 102% de l'exercice 1992 à celui de 1993.

### Les contributions directes

Elles ont connu un taux de réalisation de près de 95% avec 35,21 milliards de DA (2) pour une prévision de 37,200 milliards de DA. Les réalisations ont progressé de près de 69% par rapport à celles de 1992 (arrêtées à 20,752 milliards de DA).

(1) Source ACCT

(2) L'ACCT a comptabilisé un montant de 30,453 MDA.